

Politique climat

Engagement 3 : Accélérer la transition énergétique en valorisant des solutions locales et bas-carbone

La lutte contre le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre siècle. La mobilisation internationale et nationale autour de ce sujet est reflétée dans les différents objectifs qui ont été fixés :

- les accords de Paris, qui visent à limiter le réchauffement climatique à 2°C, et si possible 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle
- le paquet "Fit for 55" de l'Union européenne, qui vise à réduire les émissions nettes de 55% entre 1990 et 2030
- l'objectif français d'atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050, s'appuyant notamment sur la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et le Plan national intégré énergie-climat (PNIEC).

Le groupe Idex s'est donné pour mission d' "**Accélérer la transition énergétique en valorisant des solutions locales et bas carbone**". En cohérence avec cette mission, son modèle d'affaires est fondé sur la promotion de la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables et de récupération, pour la production de chaleur, vapeur, froid et électricité. Cette transition nécessite des investissements importants, auxquels le groupe Idex contribue, au service de ses clients.

Ce document présente la politique climat d'Idex : organisation et gouvernance, risques et opportunités climatiques, objectifs, actions et résultats du groupe en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation au changement climatique et d'investissements durables.

Périmètre

La politique climat s'applique à toutes les entités du groupe dont Idex détient le contrôle opérationnel, en France et à l'étranger, et qui sont intégrées globalement ou proportionnellement selon les règles de consolidation financière. Les entités mises en équivalence ne sont pas incluses dans le périmètre, Idex n'en détenant pas le contrôle opérationnel. Ce périmètre coïncide avec le périmètre couvert par le Bilan Carbone du groupe.

Cette politique est mise à jour en cas de besoin et a minima tous les deux ans. La date de la dernière mise à jour est indiquée en pied de page.

Organisation et gouvernance

La direction de l'engagement du groupe Idex est en charge de l'élaboration et du pilotage de la politique climat.

Celle-ci est approuvée au plus haut niveau de l'entreprise :

- Les sujets de durabilité sont inscrits au moins une fois par an à l'ordre du jour du conseil de surveillance, et davantage en tant que de besoin. La trajectoire carbone du groupe a été approuvée en mars 2025
- Un comité RSE réunit à fréquence mensuelle neuf des membres du comité de direction (le président, le directeur général délégué, le directeur général adjoint en charge du développement, la directrice de l'engagement, la directrice des ressources humaines, le directeur financier, la directrice juridique et *compliance*, le directeur de la stratégie, le directeur des pôles RCF/IEB). Son secrétariat est assuré par la directrice de l'engagement.

En outre, le groupe Idex échange régulièrement au sujet de sa stratégie climatique avec ses principaux partenaires financiers.

Un collaborateur de la direction de l'engagement est plus particulièrement en charge de l'ensemble des sujets relatifs au climat et responsable du **processus d'élaboration du bilan carbone et de la trajectoire carbone du groupe**.

Il travaille en étroite collaboration avec des correspondants désignés par les *business units* et les directions support et s'appuie sur les outils des métiers (reportings techniques, application interne de suivi de l'énergie...) afin de collecter et analyser les données nécessaires à l'établissement du bilan et de la trajectoire carbone.

Les **investissements durables** au sens de la taxonomie européenne sont suivis et pilotés par la direction des finances avec l'appui de la direction de l'engagement et la contribution de l'ensemble des business units et des directions supports concernées s'agissant de la documentation des critères de contribution substantielles et de l'analyse des critères d'innocuité génériques et spécifiques et des garanties minimales.

Le bilan carbone d'Idex est élaboré annuellement, en s'appuyant sur la nomenclature du GHG Protocol et la documentation des facteurs d'émissions de la Base carbone® de l'ADEME. Depuis l'édition 2021, le bilan carbone du groupe est publié dans la "Base GES" de l'Ademe. Il fait l'objet d'une **tierce assurance, de niveau et de portée croissante** :

- assurance modérée sur les émissions de scopes 1 et 2 pour le bilan carbone 2021,
- assurance raisonnable sur les émissions de scopes 1 et 2 pour le bilan carbone 2022,
- assurance raisonnable sur les émissions de scopes 1, 2 et 3.3.A pour les bilans carbone 2023 à 2025.

Deux indicateurs liés à la politique climat font également l'objet d'une tierce assurance de niveau modérée depuis 2023 :

- l'intensité carbone de production des infrastructures,
- la part des dépenses d'investissement (Capex) alignées au regard de la taxonomie européenne (hors unités de valorisation énergétique des déchets).

Pour assurer la réussite de la stratégie climat du groupe, l'accent est mis sur son **intégration dans tous les processus pertinents du groupe**. La feuille de route de décarbonation du groupe est ainsi déclinée en objectifs opérationnels pour chaque métier. A titre d'exemples :

- l'évolution du taux d'énergies renouvelables et de récupération dans les réseaux de chaleur est suivi tout au long de l'année à la maille du réseau
- le performance énergétique est suivie à la maille du contrat dans l'application de gestion des énergies du groupe
- le bilan carbone annuel fait l'objet de restitutions à chaque *business unit* afin de partager les pistes d'amélioration
- l'électrification de la flotte de véhicules de service est suivie à fréquence mensuelle à l'échelle de chaque direction régionale.

Risques et opportunités

Le Groupe IDEX a mené fin 2024 une analyse de double matérialité de ses enjeux ESG et des impacts, risques et opportunités (IRO) associés. Réalisée pour la première fois selon les normes de la directive, cette analyse a permis de compléter et d'approfondir l'analyse de matérialité simple réalisée en 2022.

Cette analyse confirme le caractère central de l'engagement environnemental du groupe IDEX pour contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Six des 32 IRO matériels pour le groupe relèvent du thème "Changement climatique", avec un niveau de matérialité élevé. L'atténuation du changement climatique ressort comme le sujet le plus matériel pour le groupe, tant en matérialité financière qu'en matérialité d'impact.

Impacts, risques et opportunités du thème "Changement climatique" (ESRS E1)

Sous-thème	Type	Intitulé
Adaptation au changement climatique	Risque	Impact d'événements climatiques sur les opérations, les revenus et les coûts (interruption d'activité, assurances, difficultés dans la chaîne d'approvisionnement...)
Atténuation du changement climatique	Impact positif	Accélération de la transition énergétique en valorisant des solutions locales et bas-carbone
Atténuation du changement climatique	Risque	Ralentissement des opportunités commerciales dans l'hypothèse d'un recul des réglementations et/ou du soutien public aux projets d'énergie renouvelable et de récupération
Atténuation du changement climatique	Opportunité	Gain de parts de marchés grâce à des offres contribuant à la décarbonation de nos clients
Energie	Impact positif	Augmentation de la part des énergies renouvelables et de récupération / réduction de la part des énergies fossiles et des émissions de GES associées
Energie	Opportunité	Accélération du développement des énergies renouvelable et de récupération au sein d'un modèle d'affaires intégré de la production à l'optimisation de l'usage final

Les risques physiques liés au changement climatique sont présentés ci-dessous (section “Adaptation au changement climatique”). Le changement climatique induit par ailleurs des risques et opportunités de transition (modification des pratiques et modes de consommation, évolution de la réglementation...). Le besoin de décarbonation des entreprises et des territoires est porteur d'**opportunités de transition pour le groupe Idex**. Malgré la baisse prévisible de la demande globale de chaleur, la demande en chaleur produite à partir d'énergies renouvelables et de récupération est quant à elle en hausse et le marché adressable par Idex en croissance.

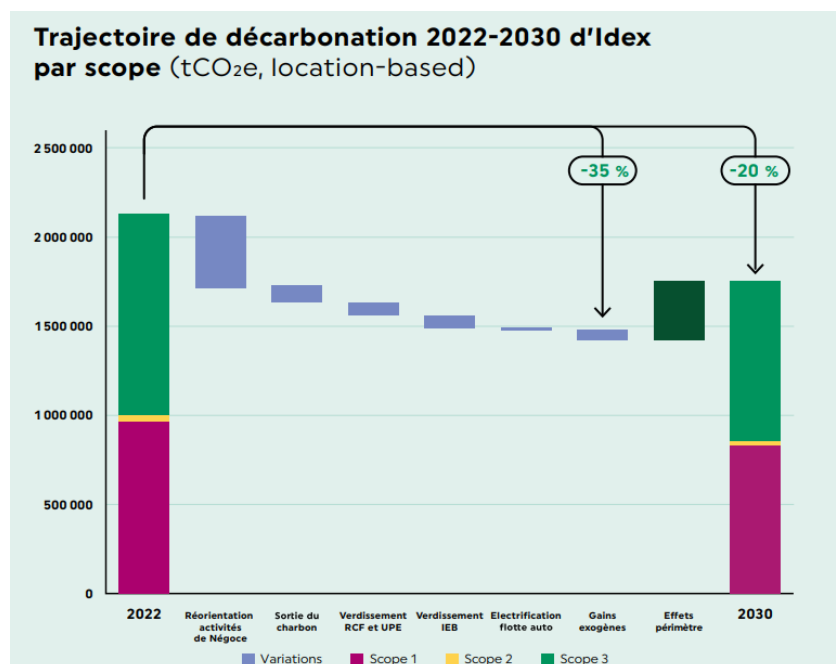
Atténuation du changement climatique

Idex vise une trajectoire de décarbonation de ses activités **compatible avec les objectifs nationaux de décarbonation du secteur de l'énergie**, fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV du 18 août 2015), la stratégie nationale bas-carbone (SNBC), la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et le plan national intégré énergie-climat (PNIEC).

Idex vise aussi à **contribuer à la transition énergétique du territoire**, ce qui se traduit par la prise en compte d'**émissions évitées** chez ses clients (en lien avec les gains d'efficacité énergétique et la substitution d'énergies renouvelables et de récupération en substitution à des énergies fossiles).

Idex vise ainsi :

- à titre principal, **une réduction continue de l'intensité carbone de production**, reflétant l'évolution du mix et les gains d'efficacité énergétique. L'intensité carbone est passée de 192 gCO₂e/kWh en 2022 à 136 gCO₂e/kWh en 2025. Les activités d'Idex étant au service de la transition énergétique des territoires, l'objectif de décarbonation d'Idex prend en compte les perspectives de développement du groupe, impliquant une croissance du portefeuille d'infrastructures et d'installations opérées pour le compte de ses clients.
- une **baisse de son empreinte carbone en valeur absolue de l'ordre de 20% entre 2022 et 2030 (-35% à iso-périmètre)**, hors déploiement de solutions de capture, stockage et valorisation du carbone (*Carbon capture, usage and storage* - CCUS). L'impact du développement du CCUS, actuellement à l'étude, n'a pas été pris en compte dans la modélisation de la trajectoire et constitue donc une opportunité pour l'avenir.
- une **hausse d'au moins 50% des émissions évitées** chez ses clients entre 2022 et 2030.



La décarbonation au service des clients du groupe

Le bilan carbone du groupe IDEX reflète son activité de producteur d'énergie pour le compte de ses clients ainsi que la croissance rapide du groupe au cours des dernières années. Les émissions de gaz à effet de serre du groupe IDEX sont ainsi pour plus des trois quarts issues de la production et de la vente d'énergie (chaleur, vapeur, froid, électricité) aux clients du groupe.

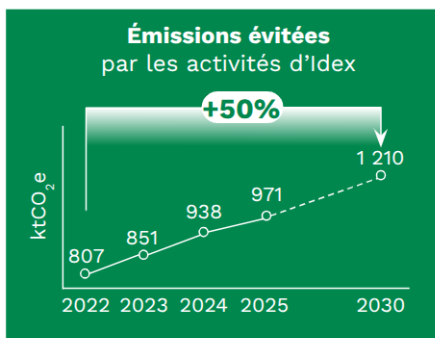
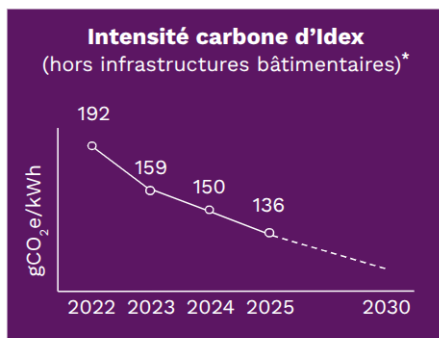
Pour mettre en oeuvre sa trajectoire carbone, le groupe IDEX s'appuie ainsi sur :

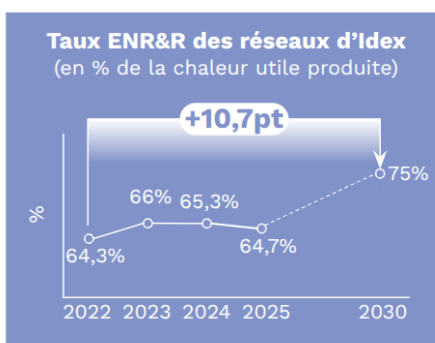
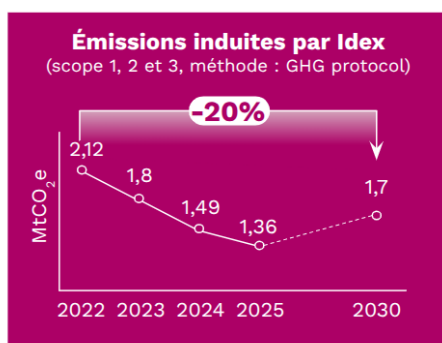
- la promotion de la **sobriété énergétique** auprès de ses clients (consommer moins d'énergie)
 - IDEX relaie auprès de ses clients les consignes gouvernementales en matière de sobriété et les conseille dans le déploiement d'actions et éco-gestes de nature à limiter la consommation d'énergie.
 - Dans le cadre de ses contrats, IDEX peut également proposer des actions de sensibilisation aux éco-gestes auprès des utilisateurs des bâtiments, permettant ainsi de réaliser des économies d'énergie.
- l'amélioration de l'**efficacité énergétique** (consommer moins d'énergie primaire pour produire une même quantité donnée d'énergie utile)
 - accompagnement des clients dans la réalisation d'actions ou de travaux permettant des gains d'efficacité, le cas échéant soutenus par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE)
 - déploiement d'outils de suivi et de pilotage des consommations d'énergie et procédures d'entretien-maintenance permettant de remédier rapidement aux écarts et de proposer des actions d'améliorations
 - densification des réseaux de chaleur existants

- le développement des **énergies renouvelables et de récupération** (ENR&R), en substitution aux énergies fossiles (consommer les énergies les moins émettrices de gaz à effet de serre)
 - diminution du recours aux énergies fossiles :
 - arrêt de l'utilisation du charbon**, effectif depuis juillet 2024
 - diminution de la consommation de fioul** : Idex ne répond plus aux appels d'offres pour des sites chauffés au fioul, sauf dans la perspective de mettre en place une solution de décarbonation, et propose à ses clients en portefeuille des solutions pour faire évoluer leur mix énergétique. Le groupe vise une baisse de 75% des volumes de fioul entre 2022 et 2030 sur les sites qu'il opère dans le cadre de son activité Infrastructures énergétiques bâtementaires (IEB)
 - diminution de la consommation de gaz** : Idex vise une diminution continue de la part du gaz dans le mix de ses réseaux de chaleur et de froid (RCF) et une réduction de 30% des consommations de gaz sur les sites opérés dans le cadre de son activité IEB (avec contrat de fourniture d'énergie - P1) en 2030 par rapport à 2022. La consommation de gaz du groupe a baissé de 15% entre 2022 et 2025.
 - réorientation stratégique de l'activité de négoce du groupe, entraînant une **baisse importante des volumes de gaz vendus à des clients finaux**
 - augmentation du recours aux énergies renouvelables et de récupération** : Idex propose à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins et à leur territoire d'implantation : énergies de récupération (chaleur fatale issue de la valorisation énergétique des déchets, combustibles solides de récupération (CSR), énergies renouvelables (biomasse, solaire, géothermie...), électrification (pompes à chaleur...) S'agissant des réseaux de chaleur, l'objectif du groupe est d'atteindre ou dépasser l'objectif national de 75% d'ENR&R à horizon 2030. **Le taux d'ENR&R dans les réseaux de chaleur est ainsi passé de 59,7% en 2021 à 64,7% en 2025.**

Les **résultats obtenus sur la période 2022-2025** sont :

- une réduction de 36% des émissions de GES
- une réduction de 29% de l'intensité carbone de production des infrastructures (RCF, UVED et UPE)
- une hausse de 20% des émissions évitées





Mobilité durable

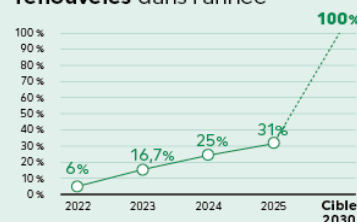
Le groupe Idex vise l'exemplarité dans ses propres usages et, à ce titre, a mis en place une politique de **mobilité durable** :

- Voyager moins et en privilégiant les modes de transport les moins carbonés
 - Idex autorise le télétravail à tous les postes qui le permettent et encourage les réunions en visioconférence afin de limiter les déplacements de ses salariés.
 - La politique voyage du groupe privilégie les voyages en train. Le recours à l'avion est exclu si un trajet en train est possible en moins de 4h. Idex encourage également à utiliser les transports en commun plutôt que les taxis lors des déplacements. Des vélos partagés sont mis à disposition sur certains sites.
- **Électrifier et optimiser l'usage de la flotte de véhicules**
 - Le groupe s'est fixé l'objectif de 100% de véhicules électriques parmi ceux renouvelés à horizon 2030. Depuis 2023, le catalogue des véhicules de fonction est constitué à 100% de véhicules électriques ou hybrides rechargeables. L'électrification de la flotte de véhicules de service a démarré en 2025.
 - Idex met en place régulièrement des formations à l'éco-conduite et un challenge éco-conduite afin de sensibiliser les conducteurs aux bonnes pratiques permettant de réduire les consommations des véhicules tout en améliorant la sécurité des déplacements.

Environnement



Part des véhicules verts
(électrique et hybrides rechargeables) **dans les véhicules renouvelés** dans l'année



ESR E1

Adaptation au changement climatique

Le changement climatique entraîne des risques physiques :

- accentuation des événements extrêmes, tels que vagues de chaleur, inondations, tempêtes, incendies (risques aigus)
- augmentation progressive des températures moyennes, élévation du niveau de la mer, stress hydrique (risques chroniques).

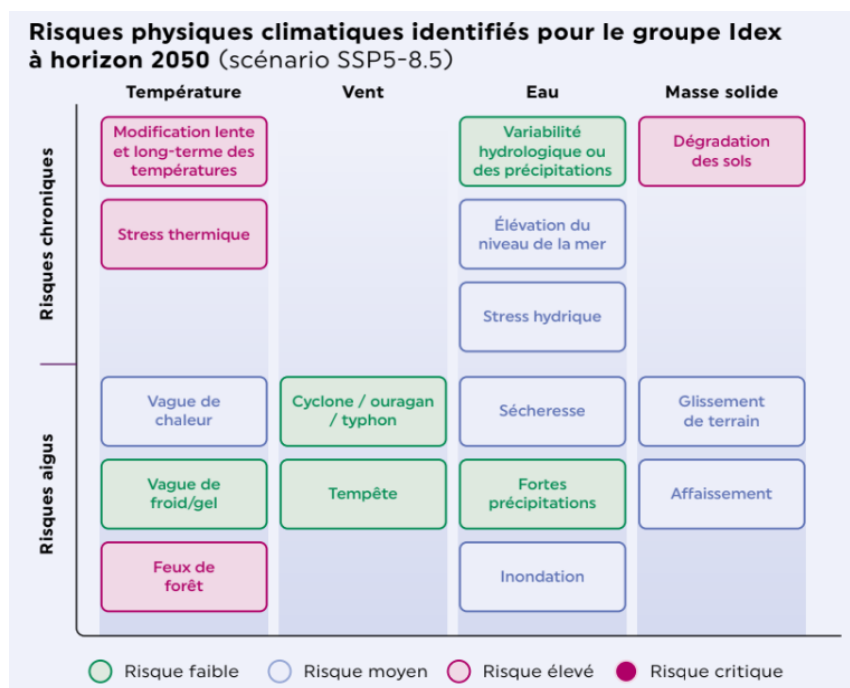
En France, les conséquences physiques du changement climatique conduisent ainsi à anticiper :

- une baisse tendancielle de la demande de chauffage et une hausse de la demande de refroidissement
- une plus forte variabilité inter et infra-annuelle de la demande, compte tenu de l'augmentation de la fréquence d'événements extrêmes (vagues de chaleur, vagues de froid).

Ce contexte est porteur d'opportunités de transition pour le groupe Idex, compte tenu de la hausse anticipée de la demande de chaleur renouvelable (*cf. supra*).

Les activités et actifs du groupe étant eux-mêmes soumis aux risques physiques climatiques, Idex développe sa stratégie d'adaptation au changement climatique en vue d'améliorer leur résilience, conformément aux recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) et de la taxonomie européenne.

Une analyse approfondie des risques physiques climatiques a été réalisée en vue d'améliorer la résilience des infrastructures et activités d'Idex. Elle s'appuie sur les travaux scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et sur les trajectoires de réchauffement de référence utilisées en France dans le cadre de la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), pour modéliser l'évolution projetée des risques selon deux scénarios : un scénario intermédiaire associé à une trajectoire de réchauffement d'environ +2,7°C en France à l'horizon 2050 et un scénario climatique pessimiste associé à à environ +4°C à l'horizon 2100.



Un outil cartographique développé par la direction technique d'Idex a ainsi permis d'analyser et de projeter l'évolution des risques pour l'ensemble des actifs et activités du groupe, sur leur chaîne de valeur. Cette analyse permet d'anticiper les impacts potentiels sur les activités du Groupe et d'adapter la stratégie en conséquence.

Un plan d'adaptation aux risques physiques a été mis en place :

- **Suivi de l'évolution des risques pour les actifs en exploitation et évaluation systématique des risques des nouveaux projets**, à l'aide de l'outil cartographique développé en interne
- **Renforcement des infrastructures et adaptation des opérations**, selon les risques identifiés (ex: protection des équipements critiques contre le risque de défaillance, diversification des sources de biomasse en lien avec l'évolution des ressources de chaque territoire, fourniture d'équipements de protection individuels et collectifs adaptation des conditions de travail en période de forte chaleur..)
- **Formation des équipes** et intégration des risques dans les plans de gestion (plans de continuité d'activité, plans d'organisation interne / plans d'urgence).

Investissements durables

La transition énergétique nécessite des investissements importants, estimés à 60 Mds€ par an dans le cadre de la SNBC. En cohérence avec sa mission, le groupe Idex réalise des investissements pour accompagner ses clients dans le déploiement de solutions locales et bas-carbone. L'impact carbone des projets d'investissement (émissions induites / émissions évitées) est l'un des critères examinés par le comité d'engagement Groupe. Il est également pris en compte dans l'élaboration et la mise à jour du *business plan* du groupe.

296 M€ d'investissements ont été réalisés en 2025. 60,9% de ces investissements sont alignés aux critères de contribution substantielle du « règlement taxonomie » ([règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020](#), classification permettant de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable sur le plan environnemental et contribuant à l'objectif européen de neutralité carbone à horizon 2050.

Ce taux se monte à 75,1% hors activités de valorisation énergétique des déchets, qui, à date, ne sont pas considérées comme éligibles au regard de la taxonomie européenne¹. Idex s'est fixé pour objectif de maintenir dans la durée ce haut niveau d'alignement de ses dépenses d'investissement (hors UVED).

Sensibilisation aux enjeux environnementaux

Afin que chacun et chacune, quel que soit son niveau de connaissance de départ, soit sensibilisé aux causes et conséquences du changement climatique, prenne conscience de l'impact des activités humaines sur le climat et des leviers dont nous disposons pour agir,

¹ Idex considère - comme de nombreux acteurs du traitement des déchets en Europe - que l'activité d'incinération de déchets résiduels non recyclables à des fins de valorisation énergétique devrait être éligible, en cohérence avec le développement de l'économie circulaire.

I dex offre à tous ses collaborateurs la possibilité de participer à un atelier La Fresque du climat. Depuis le démarrage de ce programme fin 2022, **plus de 2 500 collaborateurs d'I dex ont ainsi participé à un atelier La Fresque du climat**, grâce aux animateurs internes formés.



Un module bref de sensibilisation proposé sur la plate-forme de formation digitale du groupe a été suivi par 93% des collaborateurs et les invite notamment à réaliser leur bilan carbone individuel.

En 2024, une promotion de 100 collaborateurs I dex a été diplômée du « Brevet Premiers secours de la planète ». Cette formation digitale, conçue par l'Institut de l'Engagement en collaboration avec le centre national de la recherche scientifique (CNRS), vise à sensibiliser à la fois aux enjeux du climat et de la biodiversité et propose des solutions concrètes pour répondre aux défis environnementaux.

La politique climat du groupe I dex est sous-tendue par sa mission : “Accélérer la transition énergétique en valorisant des solutions locales et bas-carbone”. L’atténuation du changement climatique est au cœur de la stratégie du groupe, et notamment de ses investissements, au service de la décarbonation de ses clients. Les actions du groupe s’appuient sur la sensibilisation à la lutte contre le changement climatique, la promotion de la sobriété énergétique, l’amélioration de l’efficacité énergétique et la transition vers les énergies renouvelables et de récupération.